

SYNDICAT MIXTE TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE

Hôtel de Département
100 Boulevard Hubert Gouze
82000 MONTAUBAN

COMITE SYNDICAL

REUNION DU 29 FEVRIER 2016

Date de la convocation : 22 février 2016

L'An deux mille seize et le vingt-neuf du mois de février (29.02.2016) à 9 heures 30, le Comité syndical de Tarn-et-Garonne Numérique, convoqué le 22 février 2016, s'est assemblé en salle du Conseil, à l'Hôtel de Département de Tarn-et-Garonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GIAVARINI, Doyen d'âge des délégués.

Présents : 21

M. ASTRUC Christian (Titulaire), M. BERTELLI Jean-Claude (Titulaire), M. BESIERS Jean-Philippe (Titulaire), Mme BOURDONCLE Catherine (Titulaire), Mme DEBIAIS Francine (Titulaire), Mme FERRERO Monique (Titulaire), Mme NEGRE Marie-Claude (Titulaire), Mme TURELLA-BAYOL Frédérique (Titulaire), M. CALAFAT Alexis (Titulaire), M. GARRIGUES Francis (Titulaire), M. GARGUY Bernard (Titulaire), M. JEANJEAN Claude (Titulaire), M. MARTY Patrick (Titulaire), M. VERIL Claude (Titulaire), Mme IORDANOFF Cécile (Suppléante), M. TSCHOCKE Christian (Titulaire), M. GIAVARINI Jean-Claude (Titulaire), M. RAYNAL Jean-Claude (Titulaire), M. DELBREIL Thierry (Titulaire), M. PREVEDELLO Xavier (Titulaire), M. QUATRE Christian (Titulaire).

Représenté : 1

M. ESTANOVE Philippe a donné procuration à Mme NEGRE Marie-Claude

Personne Morale associée (SIVOM des Terrasses et Vallées du Tarn et de la Garonne) : 1

M. BENCE Jean-Marie (Titulaire)

M. Thierry DELBREIL a été désigné en qualité de Secrétaire de séance.



Délibération N°02/2016-01
ELECTION DU PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE
« TARN-ET-GARONNE NUMERIQUE »

Vu les articles L.5721-1 à L.5721-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 1er Février 2016 portant création du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique,

Vu les statuts du Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et notamment l'article 6 qui prévoit l'élection du Président parmi les représentants délégués du Conseil Départemental,

M. le Président de séance rappelle aux délégués du Comité syndical les dispositions des statuts du syndicat mixte précisant les conditions de désignation du Président puis fait appel à candidatures pour l'élection correspondante par le Comité syndical, parmi les délégués du Conseil Départemental.

S'est déclaré candidat à la fonction de Président du syndicat mixte :

- M. Jean-Philippe BESIERS

A l'issue du 1^{er} Tour, 469 suffrages ont été exprimés (sur 655 possibles) en faveur de la candidature de M. Jean-Philippe BESIERS. Ce dernier a été proclamé élu et immédiatement installé dans ses fonctions de Président du syndicat mixte.

Certifié exécutoire par le
Président compte-tenu de
l'envoi en préfecture le

04 MARS 2016

et de la publication le

04 MARS 2016

Fait à Montauban, le **03 MARS 2016**
Le Doyen d'âge



Jean-Claude GIAVARINI

